

- ✓ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- ✓ Accompagnement global et personnalisé,

- ✓ Favoriser l'employabilité et renforcer la coordination des acteurs du territoire,
- ✓ Valoriser les compétences et remobiliser les majeurs protégés.

## Etape 1 : Remobilisation

2  
mois



1

### Identification des majeurs protégés volontaires

Veiller aux critères d'éligibilité du dispositif : volontariat ; avoir une mesure de protection ; être en âge de travailler (18-50 ans).



2

### Diagnostic social et professionnel individualisé

Compréhension du parcours global du Majeurs Protégés : point sur les ressources, freins, santé, mobilité, autonomie, aspirations, pour construire un parcours personnalisé.



3

### Remobilisation et renforcement de la confiance en soi

Renforcement de la confiance en soi, valorisation des compétences personnelles et favorisation de la sociabilisation.



4

### Réflexion autour du projet professionnel

Choix de la suite de parcours la plus adaptée, parmi 3 envisageables : renforcement, suivi ou orientation vers le droit commun.

# Contacts

## Conseiller en insertion professionnelle

ANGULO José  
Tél. **06 85 40 47 75**

## Coordinatrice de parcours en insertion socio-professionnelle

VAZQUEZ Sophie  
Tél. **07 79 24 26 61**

## Psychologue spécialisée en insertion socio-professionnelle

VINCENT Angèle  
Tél. **06 16 70 78 12**

[impulsion@atmp76.asso.fr](mailto:impulsion@atmp76.asso.fr)



# impulsion



Cofinancé par  
l'Union européenne



# impulsion

Innovier en matière d'insertion  
socioprofessionnelle

